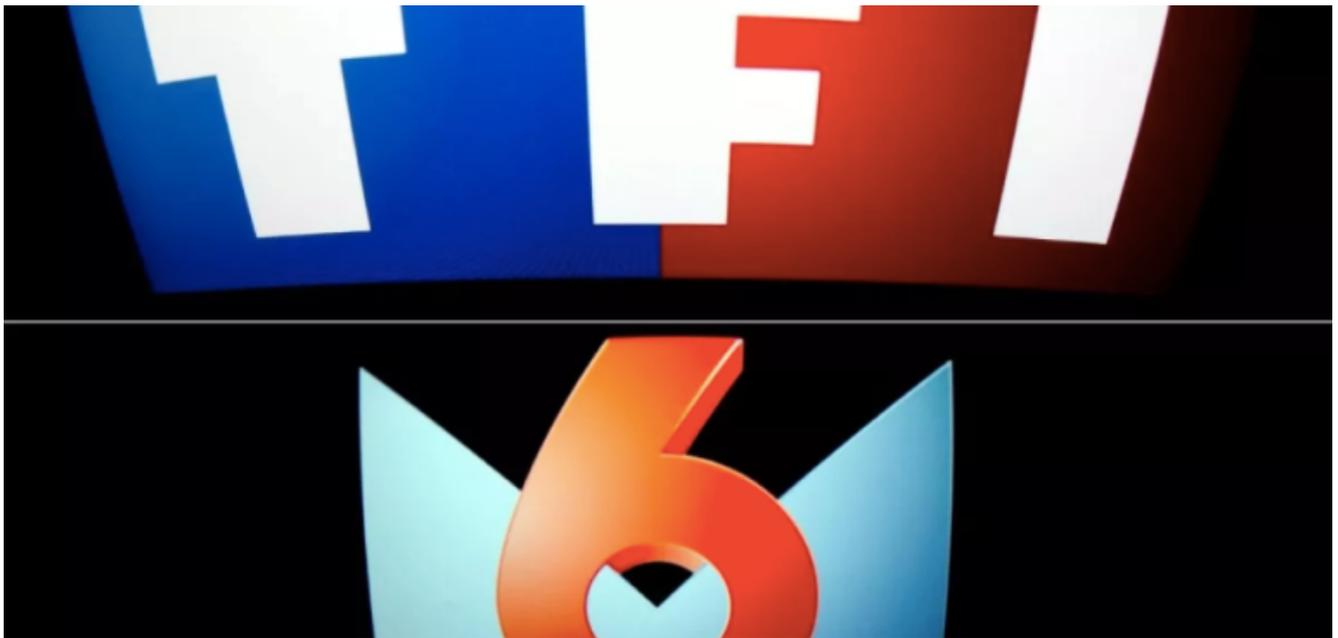


L'Autorité de la Concurrence a empêché les Français de constituer une force pouvant concurrencer Netflix

écrit par Christine Tassin | 22 septembre 2022





La concurrence libre et non faussée, qui sert de mantra et de petit guide des peuples dans l'UE, on en crève. Littéralement. Et on envie les Anglais qui ont réussi à sortir de ce merdier grâce au Brexit.

Mais il ne faut pas oublier que les salopards qui nous gouvernent ont pris toutes leurs précautions pour nous empêcher, nous aussi, de nous allier entre nous pour mieux résister à la concurrence étrangère. Et cela grâce à un de ces outils dont nos dirigeants sont friands, l'Autorité de la concurrence.

*L'**Autorité de la concurrence** est une [autorité administrative indépendante](#) française chargée de lutter contre les [pratiques anticoncurrentielles](#), de contrôler les opérations de concentrations, de formuler des avis et émettre des recommandations visant à améliorer le fonctionnement concurrentiel des marchés et de réguler les professions réglementées du droit. Elle a pour but d'assurer le respect de l'[ordre public](#) économique, lié « à la défense d'une concurrence suffisante sur les marchés ». Wikipedia.*

La dite autorité de la concurrence vient donc d'empêcher une alliance entre 2 groupes français, TF1 et M6, qui leur aurait permis de faire concurrence à netflix ou à Amazon. Certes, TF1

comme M6 font de la merde, mais tant qu'à avoir de la merde sur les écrans des jeunes français, je préférerais une merde française plutôt qu'américaine, et une merde qui rapporte à mon pays... mais l'autorité de la concurrence ne l'entend pas de cette oreille. D'ailleurs, le Canard collabo de ce jour, en bon gaucho, se réjouit de cet échec :

TF1 et M6 ont le regret de vous annoncer leur séparation

ON DEVRAIT pleurer, tous les économistes et les boursicoteurs nous annoncent que c'est la fin du monde audiovisuel. TF1 et M6 ont été empêchées de se marier par l'Autorité de la concurrence. Une tragédie ! Les deux chaînes ne vont pas pouvoir, ensemble, s'enrichir encore plus et nous matraquer de pubs en mettant la main sur 75 % du marché de la réclame, même si les plateformes Netflix et autres ont commencé à leur en bouffer un peu.

Elles ne pourront pas non plus ressurriser davantage les producteurs et nous inonder de télé-réalité en régnant sur près de la moitié de la production audiovisuelle française. Pire que tout, elles n'auront pas le loisir d'imposer leur vision de l'actualité en disposant de plus de 40 % de l'audience des journaux télévisés du PAF. C'est terrible. Mais que va-t-on devenir ?

En prime, la vilaine Autorité de la concurrence a osé se payer la tête des éminents dirigeants des groupes Bouygues et Bertelsmann. Elle a d'abord proposé d'accepter leur fusion, mais à une condition : qu'ils restent indépendants après coup soit la chaîne TF1, soit la chaîne M6

prononcer leur union, demandait aux futurs époux de se promettre infidélité : le mariage, d'accord, mais à condition que vous divorciez !

C'était une manière, pour l'Autorité de la concurrence, de tuer la naissance dans l'œuf. Et de montrer son agacement face aux concessions dérisoires que proposaient les deux mastodontes : se séparer chacun de leur plus petite télé (TFX et 6ter) et conserver des régies publicitaires distinctes.

L'audace du gendarme anti-concentration a, sans surprise, fait hurler les experts dans les pages saumon du « Figaro » (19/9). « Pour avoir les faveurs de l'Autorité de la concurrence, il faut vendre ce que l'on achète », a résumé un anonyme. Et un autre de gémir : « Le grand perdant de cette opération, c'est tout l'audiovisuel français. La démonstration est faite de son incapacité à se transformer. »

Il va falloir, en effet, continuer de préserver un minimum le téléspectateur, le consommateur et la diversité des programmes. Et se résoudre, en prime, à limiter les ententes commerciales.

C'est dramatique.

sont ja
eux, r
capit
Char
avec
vingt
pren
un si

R
quelc
ment
mine
tique
susp
épar
somm
Rés
7
Gra
qui
ran
rou
à l
le
qu
de
d

0,5

1x



Pour une raison que j'ignore, la dite autorité de la concurrence n'a pourtant jamais empêché nos grands patrons de presse de constituer de concentrations, va comprendre, Charles...

Bernard Arnault, 3ème fortune mondiale, 1ère fortune française, concentre entre ses mains *Le Parisien*, *les échos*, *il est actionnaire majoritaire de LVMH...il a acheté (et parfois revendu) Séphora, Guerlain, Vuitton, Dior, Tiffany, est entré dans la capital de Carrefour...*

Patrick Drahi, l'express, principal actionnaire de SFR (BFM-TV, RMC, en partie *Libération* et *l'Express*) ;le fonds d'investissement Altice, numéricable, et SFR,Sotheby's ...

Ce milliardaire milite pour la réduction de congés payés en France et une augmentation du temps de travail. : « *Les Chinois travaillent 24 heures sur 24 et les Américains ne prennent que deux semaines de vacances...* », « *C'est là, le problème pour nous...* »,

Xavier Niel, PDG de Free (en partie *le Monde*, *l'Obs*, *Télérama...*) a pour beau-père... Bernard Arnault ! De belles histoires de famille, n'est-ce pas !

Et on n'oubliera pas Pinault, Bolloré (bien qu'il soit mon chouchou, il est le seul qui permette une parole un peu libre dans les medias avec CNews.

Il est vrai que nous sommes sous Macron-Ceausescu qui a pour mission de faire disparaître la France, il doit donc piétiner nos entreprises qui gagnent. A ne pas oublier, ça explique bien des choses ! Ce gars est corrompu jusqu'à la moëlle.

Les Ayatollahs du service public de l'audiovisuel obligent TF1 et M6 à renoncer à leur fusion et le grand gagnant est Netflix

Netflix n'est pas le seul à se réjouir. Amazon, Apple, Youtube et d'autres ne vont pas se gêner pour continuer leur conquête du marché mondial de l'audiovisuel puisque l'Europe est incapable de construire un concurrent

Après presque un an de négociation, les actionnaires de TF1 et ceux de M6 ont finalement renoncé à fusionner et unir leurs forces pour constituer un groupe de taille internationale, capable de concurrencer les plateformes américaines de streaming à commencer par Netflix, le champion du monde, qui a déjà plus de 10 millions d'abonnés en France.

Les dirigeants de TF1 et de M6 ont expliqué vendredi, dans un communiqué commun, que l'union que les autorités publiques du contrôle de la concurrence voulaient leur imposer « n'offrait plus aucune logique industrielle ». En clair, les deux groupes pouvaient très bien se marier mais pouvaient difficilement mettre en commun leurs actifs. Or, leur ambition était pourtant de constituer une entreprise internationale capable de développer des productions dans toute l'Europe et au-delà dans le monde. Produire et distribuer des films et des documents vidéo comme le fait aujourd'hui Netflix ou Walt Disney, sans parler d'Amazon ou d'Apple.

En réalité, quand on regarde les chiffres, l'autorité de la concurrence a tout fait pour empêcher TF1 et M6 de constituer un « mastodonte » qui aurait dépassé en poids et

en influence France Télévisions. Les dirigeants de TF1 et de M6, notamment Gilles Pélisson et Nicolas de Tavernost, avaient pourtant pris la précaution de prévenir les autorités politiques, l'Élysée avec Emmanuel Macron, et Bercy avec Bruno Le Maire qui voyaient plutôt d'un bon œil cette opération de concentration industrielle.

Officiellement, l'autorité de la concurrence, institution indépendante et jalouse de cette indépendance, n'était évidemment pas contre le principe, mais très rapidement, s'est révélée si dure dans les conditions que le mariage devenait impossible.

La principale condition mise aurait été d'abandonner une des deux chaînes de télévision pour cause de position dominante sur l'audience et sur le marché publicitaire. Pour TF1 et M6, cette condition n'était pas recevable puisque le but de l'opération était de rapprocher les moyens.

Sur l'audience, qui aurait représenté une position ultradominante (plus de 40 % de l'audience), l'objection était très théorique car personne ne pouvait garantir que le nouveau groupe réussissait à conserver le total des deux audiences d'autant que la concurrence qu'il fallait viser était européenne et mondiale.

Sur la publicité, les deux groupes avaient là aussi la possibilité de rassembler plus de 70 % du marché de la publicité. D'où, pour les experts de l'autorité de contrôle, le risque de concentration et de hausse des prix pour les annonceurs. Toute chose égale par ailleurs, la réserve est évidente sauf que plus de la moitié du marché de la télévision n'a pas accès à la publicité commerciale. De plus, tout le monde sait que la publicité à la télévision a tendance à se contracter à vitesse grand V, puisque les gros investissements passent déjà sur le digital, l'internet, les plateformes.

Netflix et les autres plateformes vont d'ailleurs vendre des

espaces publicitaires en offrant à leurs abonnés le choix. Ou bien les abonnés achètent les produits audiovisuels sans publicité commerciale au prix actuel (ou même majoré), ou bien ils prennent des abonnements à tarif réduit, mais avec de la publicité commerciale. Parions que dans les deux ou trois ans qui viennent, il y aura deux types d'abonnés à Netflix.

Pour TF1 et M6, la part de marché de la publicité à la télévision est condamnée à reculer inéluctablement au profit de la publicité sur Internet et sur le streaming. Selon les calculs fournis par TF1 et M6, la part globale de la publicité serait tombée à moins de 50 %, ce qui aurait été acceptable. Mais les autorités de la concurrence ne l'ont pas entendu de cette manière.

Après avoir donné l'impression d'accepter le dossier, l'autorité de la concurrence a demandé des réformes structurelles préalables qui rendaient l'opération inutile.

Maintenant, c'est l'avenir de la production nationale et de la distribution des produits culturels européens qui est en jeu.

Parce que, si on veut que demain, les grande plateformes étrangères, américaines d'abord mais pas seulement, puisque les Chinois sont aussi très présents, soient les seules sur le marché mondial, il faut effectivement empêcher les européens de se regrouper.

Si les services publics ne sont pas en mesure de mener ce combat et ils n'en sont pas capables; si par ailleurs, on a peur de la constitution de groupes privés trop importants, on ne pourra que laisser les américains s'installer et se développer comme ils sont en train de le faire. Et regretter que les créateurs français ou italiens, les producteurs, réalisateurs et acteurs s'expatrient à Los Angeles, parce que c'est là-bas qu'il faudra être pour travailler.

Les grands gagnants de l'étouffement du cinéma européen ont

été les studios américains. Les grands gagnants de l'asphyxie des télévisions européennes seront les grands du digital mondial.

Netflix, Amazon, Apple, Walt Disney ont des moyens colossaux pour produire des films, des séries et acheter tous les catalogues de droits qui existent dans le monde. Le mariage interdit entre TF1 et M6 doit les faire sourire.

A plus petite échelle, au niveau français, la classe médiatique et politique va maintenant observer avec gourmandise ce qui va se passer parce qu'il va bien falloir inventer un avenir à M6 dont l'actionnaire allemand veut se défaire. Puisque TF1 ne peut pas s'allier à M6, M6 va se retrouver sur le marché. Il existe des candidats au rachat. Évidemment, et la bagarre entre la poignée de capitalistes richissimes qui lorgnent vers les moyens de pouvoir reprendre, comme souvent dès que l'on parle de médias.

Le problème, c'est que cet épisode va révéler les enjeux de pouvoir à l'échelle française **alors que nous aurions besoin d'une solution capable d'apporter une stratégie industrielle à l'échelle internationale.**

Jean-Marc Sylvestre

<https://atlantico.fr/article/decryptage/les-ayatollahs-du-service-public-de-l-audiovisuel-obligent-tf1-et-m6-a-renoncer-a-leur-fusion-et-le-grand-gagnant-est-netflix-netflix-amazon-apple-walt-disney-films-series-jean-marc-sylvestre>